VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPISTAGE STÉROÏDES ANABOLISANTS EN GENDARMERIE

Par Profil supprimé Postée le 26/10/2013 16:18

Bonjour,
J'aimerais me présenter au concours Sous Officier de Gendarmerie. Je sais que lors de la visite médicale, un test urinaire est effectué.
Je ne consomme aucune drogue, ne bois pas d'alcool, mais j'ai déjà fait usage de stéroïdes anabolisants. Est-ce que ces substances sont décelable lors du test urinaire, ou concerne t'il seulement les drogues les plus courantes ?
Cordialement,

Mise en ligne le 28/10/2013

Bonjour,

Pour respecter les règles d'anonymat du service, nous nous sommes permis de retirer votre nom en fin de message. Merci de votre compréhension.

A notre connaissance, les contrôles antidopage ne se pratiquent qu'en milieu sportif. Lors d'un examen d'urine (ou de sang), ne peuvent être retrouvées que les substances recherchées. Autrement dit, pour que des stéroïdes soient dépistés, il faut les rechercher spécifiquement.

Pour plus d'informations, peut-être pouvez-vous vous rapprocher du service qui s'occupe plus particulièrement de ces questions, "Ecoute Dopage". Ils disposent d'une ligne téléphonique joignable du lundi au vendredi de 10h à 20h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) au 0 800 15 2000, ainsi que d'un site internet sur lequel vous pouvez poser vos questions.

Cordialement.